

Index AI : PRE01/663/2013
17 December 2013

Le Brésil doit prendre au sérieux la demande d'asile d'Edward Snowden

Le gouvernement du Brésil devrait examiner sérieusement la demande d'asile formulée par Edward Snowden à son adresse, a déclaré Amnesty International mardi 17 décembre 2013 après que le lanceur d'alerte américain eut proposé ses services dans une enquête sur une affaire d'espionnage brésilien. Dans une lettre ouverte au peuple brésilien publiée ce 17 décembre sur Facebook et dans un journal du Brésil, Snowden exprimait son souhait de participer à une enquête gouvernementale sur la surveillance des renseignements exercée par son ancien employeur, l'Agence nationale de sécurité (NSA) des États-Unis.

L'ancien agent de la NSA, dont l'asile temporaire en Russie expire en août, a ajouté qu'il ne pourrait pas apporter son aide s'il ne bénéficiait pas d'un « asile politique permanent ».

Le Brésil n'a pas encore répondu à la demande d'asile que Snowden a présentée en juillet dernier.

« Edward Snowden a parfaitement le droit de requérir l'asile permanent et les autorités brésiliennes devraient prendre au sérieux sa demande initiale, a déclaré Atila Roque, directeur du bureau d'Amnesty International au Brésil.

« La demande doit être examinée dans le cadre d'une procédure de détermination du statut de réfugié qui soit équitable, impartiale et efficace. Edward Snowden est en droit de chercher une protection internationale et, en vertu de la Convention relative au statut des réfugiés, le Brésil a l'obligation internationale d'examiner sa demande et d'y répondre. »

Le gouvernement brésilien a dit ce 17 décembre qu'il n'examinerait la demande que lorsqu'elle aura été déposée en bonne et due forme.

« Le peuple brésilien, qui a souffert de la persécution politique et de la surveillance de masse pendant les années de dictature, n'en connaît que trop les effets abusifs, a dit Atila Roque.

« À cette époque, la communauté internationale a soutenu des Brésiliens. Les autorités brésiliennes ont maintenant l'occasion de faire de même en se montrant solidaires avec les victimes de la surveillance de masse et en défendant les droits humains. »

Au vu des informations rendues publiques sur Edward Snowden, Amnesty International a déclaré qu'il a très probablement besoin de la protection accordée aux réfugiés ou d'une autre forme de protection internationale.

« Les déclarations venant des États-Unis et qualifiant Snowden de "traître" portent atteinte à son droit de demander l'asile et d'obtenir un procès équitable, a dit Atila Roque.

« C'est dans l'intérêt général qu'il a dévoilé ces informations, qui témoignent de l'ampleur extraordinairement invasive de la surveillance exercée par les États-Unis. »

Les renseignements qu'Edward Snowden a divulgués montrent que les autorités des États-Unis ont exercé une surveillance massive des communications privées, à l'intérieur du pays et à l'extérieur. Il s'agit là d'une violation systématique du droit à la vie privée de plusieurs millions de personnes à travers le monde.

« Edward Snowden est un lanceur d'alerte qui a révélé l'existence d'un programme illégal de surveillance numérique portant atteinte au droit à la vie privée de millions de personnes. Compte tenu de ses craintes fondées que les autorités américaines ne le persécutent pour ses actions, il a donc des raisons de solliciter l'asile à l'étranger », a souligné Atila Roque.